ORDRE DES AVOCATS PRÈS LA COUR D'APPEL D'AGEN

COLLOQUE

LE DROIT DES MINEURS

À l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'Enfant

20 NOVEMBRE
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT
Des droits pour grandir, aujourd'hui et demain



LA PROSTITUTION DES MINEURS

LES VIOLENCES INSTITUTIONNELLES
(au sein de l'école mais également au sein des lieux de placement)

AVEC LA PARTICIPATION DE DIFFÉRENTS INTERVENANTS

- **GENDARMES**
- **MAGISTRATS**
- **MEMBRES DE L'ASE** *(Aide Sociale à l'Enfance)*
- **ÉDUCATEURS DE LA PJJ** *(Protection Judiciaire de la Jeunesse)*
- **CPE** *(Conseiller Principal d'Éducation)*

VENDREDI
20 NOVEMBRE 2026
de 9h00 à 18h00

COUR D'APPEL D'AGEN

ÉCOUTER • COMPRENDRE • AGIR

Ensemble pour la protection des mineurs

Inscription par mail (ordre@barreau-agen.fr)
Réponse souhaitée avant le 6 novembre 2026

COLLOQUE « LE DROIT DES MINEURS »

Vendredi 20 novembre 2026 de 9 heures à 18 heures • Cour d'Appel d'Agen

MATINÉE (de 9 heures à 12 heures) | LA PROSTITUTION DES MINEURS

Chaîne pénale et protection de l'enfance — Du repérage des situations d'exploitation à la protection et à l'accompagnement du mineur.

- **Introduction générale (Maître CHIAPPINI, avocate au barreau d'Agen) —** Cadre juridique, chiffres-clés et enjeux de la prostitution des mineurs, appréhendée comme une situation de danger et d'exploitation.
- **Repérage et enquête (Monsieur PANDOLFI, adjudant-chef à la brigade de recherches de Tonneins - Madame MASANA, adjointe au chef de détachement à la section de recherche de Bordeaux, détachement d'Agen - Madame COMBALBERT, adjudant à la brigade de recherches de Tonneins) —** Signaux d'alerte, investigations, qualifications pénales, coopération avec les partenaires et recueil adapté de la parole du mineur.
- **Réponse du Parquet (Madame DE OLIVEIRA, substitut du procureur chargée du Parquet des mineurs) —** Choix des poursuites à l'égard des clients et proxénètes et articulation avec les mesures de protection.
- **Protection judiciaire (Madame ROUSSEAU, juge des enfants) —** Évaluation du danger, assistance éducative et choix des mesures adaptées à l'intérêt supérieur de l'enfant.
- **Prise en charge par l'ASE (Madame VIGNEAU, cheffe du service de la CRIP - Madame KOENIG, cheffe de territoire du Secteur d'AGEN et Madame SAHARI, son adjointe) —** Évaluation des informations préoccupantes, accueil, accompagnement éducatif et psychologique, scolarité et soutien familial.
- **Accompagnement par la PJJ (Madame MAURIGH, éducatrice PJJ) —** Articulation entre victimisation et éventuels actes délictueux ; responsabilisation, insertion, soins et reconstruction.
- **Synthèse et échanges (Maître CHIAPPINI, avocate) —** Parcours de protection, coordination des acteurs et pistes d'amélioration des pratiques locales.

APRÈS-MIDI (de 14 heures à 18 heures) | LES VIOLENCES INSTITUTIONNELLES

Prévenir les violences, faciliter leur signalement et garantir une protection effective des enfants victimes, à l'école comme dans les lieux de placement.

- **Prévention en milieu scolaire (Madame DECHE, CPE lycée Palissy à Agen - Madame BONFANTI-GARACH, responsable du protocole PHARE) —** Cadre général, repérage et circuits d'alerte ; présentation du dispositif PHARE et traitement du harcèlement et des cyberviolences.
- **Violences entre élèves et envers les personnels (Madame GUILLOT, CPE lycée Jean Monnet à Foulayronnes) —** Typologie des situations, procédures de signalement et de suivi, réponses disciplinaires, pénales et administratives.
- **ASE et lieux de placement (Madame CROIZE, directrice de l'association LE RELAIS - Monsieur BALLAND, chef du service prévention et protection de l'enfance, adjoint à la directrice enfance et famille) —** Prévention et protection, règles de vie, gestion des conflits, traitement des informations préoccupantes et seuils d'alerte.
- **Traitement des signalements par le Parquet (Madame DE OLIVEIRA, substitut du procureur chargée du Parquet des mineurs) —** Origine des signalements, orientations possibles, enquêtes complémentaires, procédures pénales et mesures immédiates de protection.
- **Enquêtes et interventions de la gendarmerie (Madame MOISY, adjudant à la brigade de Pont-du-Casse) —** Conduite des enquêtes impliquant des mineurs, recueil de leur parole et coopération avec les établissements et les services éducatifs.
- **Réponses pénales et éducatives (Madame SCHOKE, responsable de l'unité éducative en milieu ouvert d'Agen PJJ) —** Alternatives aux poursuites, réparation, stages de citoyenneté, déferrement, garde à vue et accompagnement individualisé.
- **Rôle du juge des enfants (Madame ROUSSEAU, juge des enfants) —** Articulation entre assistance éducative et justice pénale, décisions de protection et gestion des violences en milieu scolaire ou en placement.
- **Regards croisés sur le contrôle des établissements —** Responsabilités de contrôle, retours d'expérience et pistes d'amélioration : coordination, circulation de l'information et outils communs d'alerte.

OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

Croiser les regards judiciaires, éducatifs et institutionnels pour renforcer le repérage des situations de danger, améliorer la circulation des informations, clarifier les circuits de signalement et construire des réponses cohérentes au service de l'intérêt supérieur de l'enfant.